



Actus** (<https://reseauinternational.net/category/articles/actus-articles-2/>)

/ 23 août 2024

/ Réseau International (<https://reseauinternational.net/author/pacaw/>)

/ 15 Comments (<https://reseauinternational.net/la-democratie-des-spectateurs/#comments>)

La démocratie des spectateurs

SHARE ON:

-  Facebook (<https://www.facebook.com/sharer.php?u=https%3A%2F%2Freseauinternational.net%2Fla-democratie-des-spectateurs%2F>)
-  Twitter (<https://twitter.com/intent/tweet?url=https%3A%2F%2Freseauinternational.net%2Fla-democratie-des-spectateurs%2F&via=R%C3%A9seau+International>)
-  LinkedIn (<https://linkedin.com/shareArticle?mini=true&url=https%3A%2F%2Freseauinternational.net%2Fla-democratie-des-spectateurs%2F&title=La+d%C3%A9mocratie+des+spectateurs>)
-  Email



par Rainer Mausfeld

Langues »

«La «démocratie représentative» est une construction créée dans l'intention de tenir la population à l'écart du pouvoir réel». – Extrait exclusif de «Die extreme Mitte» («L'extrême centre»).

Nous connaissons tous ce sentiment : maintenant, nous avons élu nos «représentants», mais nous n'avons pas de réelle influence sur les événements. «Ils» font ce qu'ils veulent, que nous applaudissons dans les gradins ou que nous émettons un «bouh» désapprobateur. À quoi sert alors la façade d'un gouvernement populaire ? Rainer Mausfeld considère la démocratie représentative comme un moyen de prévention des révoltes. Elle sert à faire avancer le processus de notre privation de droits quasiment avec notre consentement. La croix, que nous traçons le jour du vote, n'est donc pas un symbole du pouvoir du citoyen en tant que souverain d'une démocratie ; au contraire, l'acte de voter confie le pouvoir à des «représentants», de sorte que ce dernier s'éloigne aussitôt du peuple. L'histoire de la démocratie est aussi l'histoire de tentatives de plus en plus imaginatives pour empêcher les élites d'être influencées par une majorité supposée incompétente.

En transposant une conception précapitaliste de la liberté à des rapports de force capitalistes inédits, pour lesquels cette conception de la liberté était pour ainsi dire aveugle aux limites, le libéralisme a pu se transformer en «démocratie libérale», c'est-à-dire en une forme de démocratie qui exclut le domaine de l'économie du contrôle démocratique et libère ainsi le pouvoir capitaliste de tout contrôle et de toute limitation extra-économiques.

Ce faisant, l'idée directrice traditionnelle de la démocratie en tant que socialisation radicale de la domination est remplacée par une expression inédite de la démocratie qui raccourcit à l'extrême le concept initial et va à l'encontre des intentions qui lui étaient initialement associées, à savoir un garde-fou civilisationnel contre un pouvoir du plus fort. Plus encore :

«La caractéristique de l'approche de la démocratie libérale vis-à-vis de cette nouvelle sphère de pouvoir n'est pas de la contrôler, mais de la libérer». ¹

La «démocratie libérale» est une démocratie extrêmement limitée, car l'influence du peuple est étroitement limitée par la Constitution et les domaines centraux de la société sont soustraits à toute volonté et organisation démocratiques.

Le libéralisme a redéfini le sens de la «démocratie» comme étant la garantie de «zones d'autonomie privée sans État» pour les citoyens propriétaires et la mise à disposition d'élections libres de représentants d'intérêts politiques issus d'un éventail d'élites prédéfini. Comme le fait remarquer l'historienne sociale Ellen Meiksins Wood, «la démocratie a été récupérée par le libéralisme». ²

Cette réduction, ce vidage et cette distorsion du concept de démocratie sous l'influence du libéralisme et du capitalisme ont été si profondément ancrés dans la pensée collective qu'aujourd'hui, le mot «démocratie» est presque exclusivement associé aux libertés civiles telles que la protection de la vie privée et de la propriété privée, la liberté d'expression, la liberté de

la presse et de réunion, la protection et la reconnaissance des groupes sociaux particuliers, en particulier ceux qui font l'objet de discriminations, et ainsi de suite. Par conséquent, l'expression «démocratie libérale» apparaît aujourd'hui à la plupart presque comme un pléonasme, alors qu'elle est de facto une contradiction dans les termes.

Le mépris des masses – les élections dans le libéralisme

L'idée d'une souveraineté populaire est profondément étrangère au libéralisme, qui se caractérise depuis ses origines historiques par un profond mépris pour le peuple. L'élitisme et le darwinisme social sont inhérents au libéralisme.

«La souveraineté de l'individu libéral, marquée par l'idée de sélection et fondée sur l'élite, constitue donc en réalité une opposition à la «souveraineté du peuple» radicalement démocratique».³

Cette position antidémocratique était déjà exprimée par John Stuart Mill (1806-1873), économiste national, réformateur social, partisan d'une éthique de l'utilité et l'un des penseurs libéraux les plus influents du XIXe siècle :

«Jamais un gouvernement n'a été ou n'a pu être élevé au-dessus de la médiocrité par une démocratie ou une aristocratie nombreuse, dans ses actions politiques ou dans les opinions, les qualités et l'état d'esprit qu'elles nourrissent, à moins que les nombreux gouvernants – comme ils l'ont toujours fait dans leurs meilleurs moments – ne se laissent guider par les conseils et l'influence d'un ou de quelques-uns plus doués et plus instruits».⁴

Au sens du libéralisme, le citoyen est le propriétaire de biens, les non-propriétaires restant exclus des droits civiques. Seul celui qui est économiquement indépendant peut se permettre de porter un jugement indépendant. Seul le propriétaire dispose du loisir et de l'éducation nécessaires pour comprendre le contexte social, ce qui lui permet d'exercer des droits politiques. C'est pourquoi les premières constitutions libérales limitaient le droit de vote à ceux qui possédaient, ou plus précisément à l'homme blanc qui possédait. Par conséquent, le libéralisme favorisait le suffrage censitaire traditionnel, dans lequel le droit de vote, le poids électoral et l'accès aux fonctions politiques étaient liés à la possession de biens.

Le libéralisme européen du XIXe siècle se caractérisait également par une attitude hostile au suffrage universel.

«Les libéraux européens ont toujours rejeté le suffrage démocratique. Ne devait être citoyen politique à part entière que celui qui remplissait les critères libéraux du citoyen : un certain niveau d'éducation et d'indépendance économique. Les modèles libéraux étaient taillés sur mesure pour le citoyen indépendant intellectuellement et matériellement, politiquement, socialement, économiquement et aussi culturellement».⁵



(<https://i0.wp.com/reseauinternational.net/wp-content/uploads/2024/08/telegram-cloud-photo-size-4-592729488888614925-x.jpg?ssl=1>)

Le libéralisme a toujours eu pour objectif de protéger une classe de personnes instruites et possédantes contre les exigences d'une politique déterminée par la «*médiocrité du grand nombre*».

Dans le libéralisme traditionnel, la propriété et l'éducation s'allient contre l'ennemi commun d'une démocratie égalitaire.

«*En fait, le libéralisme a essentiellement servi les intérêts d'une classe de privilégiés néo-féodale*».⁶

Au cœur du libéralisme se trouvait donc toujours un ressentiment antidémocratique déterminé. Il a hérité de l'Antiquité la «misodémia»⁷, la haine de la démocratie, ainsi que le mépris des masses qui en découle⁸, et l'a associée à un élitisme de l'éducation et de la propriété, qui cherchait à justifier les prétentions au pouvoir sur la base des performances individuelles. Avec le passage du féodalisme au capitalisme, les titres de domination traditionnels tels que l'ascendance, la richesse héritée ou les références à des constellations de domination de fait ont été de plus en plus remplacés par des titres de domination découlant de critères de «performances» individuelles. Cela a donné naissance à une nouvelle idéologie, la méritocratie, selon laquelle ceux qui ont acquis un mérite par des réalisations sont légitimés à exercer le pouvoir.

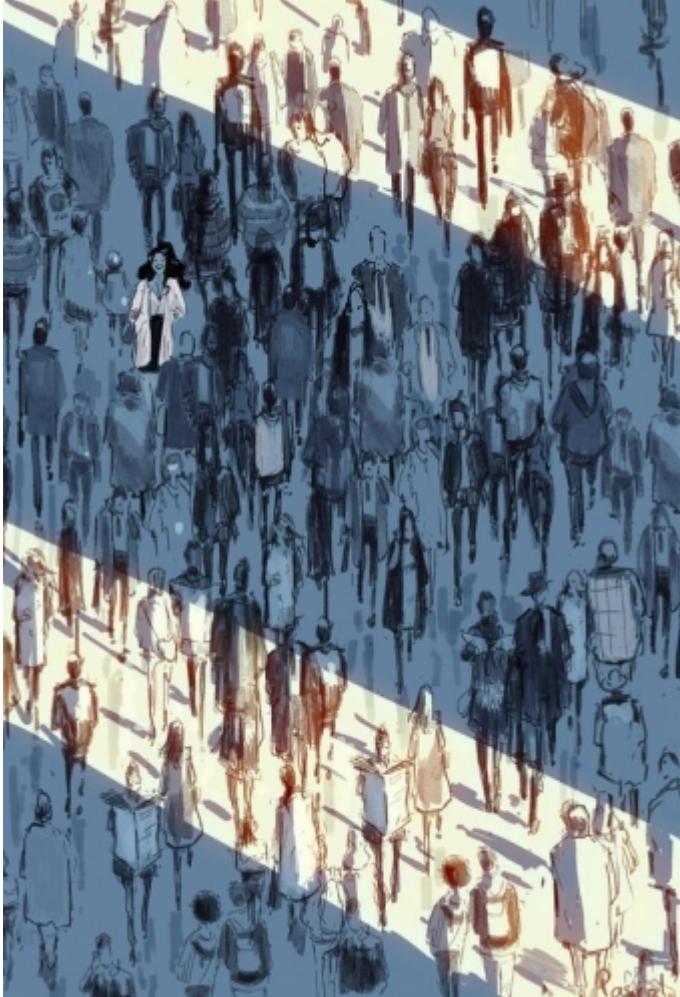
Dans le capitalisme, le mérite individuel consiste notamment à se procurer les moyens d'accumuler du capital. L'idéologie capitaliste de la «méritocratie» suggère que la position sociale de chacun est déterminée

par le talent et le mérite et que, dans ce sens, la société est juste. Dans une démocratie libérale, selon l'idéologie méritocratique, chaque membre de la société occupe la position sociale qu'il mérite ; les riches ont mérité leur richesse et leur position sociale par leur talent et les pauvres sont pauvres à juste titre pour la même raison. L'idéologie méritocratique contribue à masquer le fait qu'il existe une relation sociale entre les deux.

Ce n'est qu'au XXe siècle que le mouvement ouvrier a imposé le suffrage universel et égal à grande échelle. Il existe une tension fondamentale avec l'idéologie méritocratique. Le libéralisme n'a pu accepter l'universalisation de sa conception particulariste de la liberté, adaptée aux besoins de la bourgeoisie, et donc le suffrage universel, que dans la mesure où il pouvait garantir, par d'autres mécanismes, que l'influence politique du peuple était maintenue dans des limites très étroites.

De tout temps, les élites au pouvoir ont eu tendance à compenser et à neutraliser en quelque sorte une perte de pouvoir résultant de conquêtes émancipatrices socialement acquises, en créant des mécanismes juridiques et institutionnels appropriés.

De l'Antiquité⁹ à nos jours, en passant par la naissance de la Constitution américaine, une telle régularité historique de la dynamique de stabilisation du pouvoir peut être mise en évidence. Elle est même constitutive du libéralisme. Pour stabiliser et étendre l'influence politique de la classe possédante, il a développé un large éventail de mécanismes abstraits et donc largement invisibles pour le public, qui vont entre autres du droit fiscal aux mécanismes constitutionnels en passant par la privatisation des médias.



(<https://i0.wp.com/reseauinternational.net/wp-content/uploads/2024/08/image-187.png?ssl=1>)

La démocratie représentative comme prophylaxie de la révolution

Le principal mécanisme constitutionnel qui permet de limiter très efficacement l'influence politique du peuple est le concept de «démocratie représentative». Ce terme a été introduit pour la première fois en 1777 par Alexander Hamilton, l'un des pères de la Constitution américaine. Le principe de la représentation parlementaire visait à créer un mécanisme de rassemblement des volontés pour l'exercice du pouvoir social, en combinant deux objectifs.

D'une part, il s'agissait de satisfaire le besoin du peuple de se gouverner lui-même. Dans le même temps, un tel mécanisme de représentation était perçu, selon les termes de l'historienne sociale américaine Ellen Meiksins Wood, «comme un moyen de tenir le peuple à l'écart de la politique» et de «maintenir au pouvoir une oligarchie possédante avec le soutien de la masse de la population par le biais des élections»¹⁰. Cela nécessitait une «redéfinition de la démocratie» qui devait masquer la forme réelle d'une oligarchie électorale d'élite.¹¹

L'objectif stratégique d'une telle redéfinition était en fait évident dès le départ. Par exemple, dès 1786, le juriste de Halle Christian Daniel Voss (1761-1820) expliquait que le néologisme «démocratie représentative» contenait une contradiction en soi et que cette expression devait donc être classée parmi les mots dépourvus de sens¹². «Rien n'est plus étrange,

constatait Voss, que de croire qu'un peuple qui élit les personnes physiques de son gouvernement, en totalité ou pour une ou quelques branches du gouvernement, se gouverne lui-même»¹³. Au contraire, en élisant des représentants, les électeurs «admettent (*implicitement*) un contrat de soumission totale».

«Une fois que les électeurs ont choisi leur représentant, c'est-à-dire qu'ils se sont soumis, ils n'ont plus aucune part au gouvernement, seule la tromperie et l'illusion peuvent entretenir l'idée que le citoyen qui a donné son vote pour l'élection d'un représentant dans le corps législatif, donne aussi par lui son vote pour l'élection des lois, se donne à lui-même ses lois, impose ses contraintes, et ainsi de suite. Car ce vote n'était rien d'autre, à proprement parler, que son consentement au contrat de soumission que les électeurs passaient avec l'élu». ¹⁴

De plus, «le représentant se fait le plus souvent élire lui-même, c'est-à-dire qu'il détermine par sa puissance d'esprit les volontés des électeurs à se soumettre à la sienne parmi plusieurs concurrents». ¹⁵

Dès l'invention de la «démocratie représentative», il était donc clair que cette idée n'était rien de plus qu'un substitut rhétorique de la démocratie, destiné à neutraliser les besoins émancipateurs d'autodétermination. Néanmoins, ce terme a également déployé une grande force de suggestion auprès des personnes soumises au pouvoir, ce qui a permis à cette idée d'entamer sa marche triomphale dans le monde.

«Nous nous sommes tellement habitués à la formule de la «démocratie représentative» que nous oublions le plus souvent que cette idée américaine était une nouveauté. Dans sa forme fédérale, elle signifiait en tout cas que ce qui était jusqu'alors conçu comme l'antithèse de l'autodétermination démocratique était désormais non seulement compatible avec la démocratie, mais constitutif de celle-ci : non pas l'exercice du pouvoir politique, mais le fait d'y renoncer, de le transférer à d'autres, c'est-à-dire de s'en aliéner». ¹⁶

L'idée de démocratie représentative a donc servi dès le départ à repousser la démocratie¹⁷. C'est pourquoi cette conception de la démocratie des pères fondateurs américains était également caractérisée par un suffrage censitaire. Au XIXe siècle, les démocraties représentatives privilégiaient encore tout naturellement les citoyens possédants.

La démocratie libérale, née comme forme de domination de la bourgeoisie éduquée et possédante, et qui a d'abord tenu la majorité de la population à l'écart de l'influence politique par le biais du suffrage censitaire, a pu intégrer sans risque le suffrage universel sur la base d'une «démocratie représentative». Comme le montre Wood, cela s'explique aussi essentiellement par le fait que «la structure sociale du capitalisme modifie la signification de la citoyenneté, car l'universalité des droits politiques – en particulier le suffrage universel des adultes – laisse intacts les rapports de propriété et le pouvoir d'appropriation sous une forme inconnue jusqu'alors.

Le capitalisme permet une forme de démocratie dans laquelle l'égalité formelle des droits politiques n'a qu'un impact minimal sur les inégalités ou

les rapports de domination et d'exploitation dans d'autres domaines»¹⁸.

Dans les structures oligarchiques, comme celles qu'incarne une démocratie d'élite, les élections ne sont pas l'expression d'une socialisation de la domination, mais un instrument de protection de la domination particulièrement adapté pour neutraliser les besoins de changement et les orienter dans la direction souhaitée.

Les élites au pouvoir, malgré leur méfiance fondamentale à l'égard du peuple, font donc volontiers usage des élections pour exploiter la fonction de pacification sociale qui leur est associée.

La stratégie consistant à faire des concessions démocratiques de façade aux mouvements émancipateurs tout en les «désamorçant» par d'autres moyens s'est révélée extrêmement efficace jusqu'à présent. Comme le concept de démocratie, en tant que socialisation radicale de la domination, est chargé de grandes promesses émancipatrices, il peut être utilisé psychologiquement de manière très efficace comme instrument de domination par une redéfinition appropriée.

Cette redéfinition doit être telle qu'elle donne l'impression d'une autodétermination politique, mais qu'elle déplace en même temps la signification initiale du terme «démocratie» d'une manière à peine perceptible pour le public, de sorte que la «démocratie» ne signifie justement plus une autodétermination politique du peuple, mais une détermination étrangère par des élites politico-économiques.

C'est exactement ce que fait l'idée de «démocratie représentative». Elle suggère en effet que le besoin de liberté des personnes soumises au pouvoir a été pris en compte et que les rapports sociaux existants sont précisément l'expression de la volonté du peuple. Il est difficile d'imaginer une forme plus efficace de prophylaxie de la révolution que l'illusion de l'autodétermination politique.

source : Apolut (<https://apolut.net/die-zuschauerdemokratie-von-rainer-mausfeld/>) via Euro-Synergies (<http://euro-synergies.hautetfort.com/archive/2024/08/22/la-democratie-des-spectateurs.html>)

1. Ellen Meiksins Wood, «Demokratie contra Kapitalismus : Beiträge zur Erneuerung des historischen Materialismus» (Cologne/Karlsruhe : ISP, 2010), page 236.
2. ibid., page 231.
3. Kurt Klotzbach, «Das Eliteproblem im politischen Liberalismus : Ein Beitrag zum Staats – und Gesellschaftsbild des 19. Jahrhunderts» (Cologne/Opladen : Westdeutscher Verlag, 1966), page 39.
4. John Stuart Mill, «Sur la liberté : un essai» (Wiesbaden : Marixverlag, 2014).
5. Dieter Langewiesche (éditeur), «Liberalismus im 19. Jahrhundert : Deutschland im europäischen Vergleich» (Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1988), page 14 suivante.
6. Klotzbach, à l'endroit indiqué, page 12.

7. Josiah Ober, «Political Dissent in Democratic Athens» (Princeton : Princeton University Press, 2011), page 285.
8. Alex Carey, «Taking the Risk out of Democracy : Corporate Propaganda versus Freedom and Liberty» (Urbana : University of Illinois Press, 1997), et Joseph V. Femia, «Against the Masses : Varieties of Anti-Democratic Thought since the French Revolution» (Oxford : University Press, 2001), et Walter Christopher Struve, «Elites against Democracy. Leadership Ideals in Bourgeois Political Thought in Germany, 1890-1933» (Princeton : University Press, 1973).
9. Voir par exemple Matthew Simonton, «Classical Greek Oligarchy : A Political History» (Princeton University Press, 2017).
10. Wood, à l'endroit indiqué, page 220.
11. Cela était en fait facilement reconnaissable dans les documents historiques correspondants et avait déjà été critiqué par des auteurs contemporains. L'historiographie récente a mis en lumière et renforcé ce fait sous un certain nombre d'autres perspectives. Ainsi, Klarman constate que «l'esprit dominant de la convention n'était pas seulement nationaliste mais aussi nettement antidémocratique – même selon les normes de l'époque». (Michael J. Klarman, ««The Framers» Coup : The Making of the United States Constitution» (New York, NY : Oxford University Press, 2016)). Bouton écrit : «Ne vous y trompez pas : l'élite fondatrice a restreint la signification et la pratique de la démocratie de manière fondamentale, ce qui continue à façonner notre gouvernement et notre société aujourd'hui. (...) En transformant la démocratie en un concept qui encourageait l'accumulation de richesse sans entrave plutôt que l'égalité des richesses, l'élite fondatrice (et les générations suivantes d'élites) a tamisé ce qu'ils ne pouvaient pas vaincre». (Terry Bouton, «Taming Democracy : «The People», the Founders, and the Troubled Ending of the American Revolution» (Oxford : University Press, 2007), pages 261/263.) Jeremy Engels voit dans les conceptions des fédéralistes, et en particulier dans la forme de «démocratie représentative» qu'ils ont développée, une nouvelle variante de l'ancienne «misodémie», la haine de la démocratie : «The Federalist updated and fundamentally altered these ancient misodemian discourses, casting aside the more traditional vocabulary of the few and the many and, instead, medicalizing misodemia, marking democracy as an incubator of the «diseases» typical of «public bodies». (Jeremy D. Engels, «The Trouble with «Public Bodies» : On the Anti-Democratic Rhetoric of The Federalist», *Rhetoric & Public Affairs* (2015), 18, 505 à 538.
12. Christian Daniel Voss, «Handbuch der allgemeinen Staatswissenschaft nach Schläzers Grundriss, Band 1». (Leipzig : Weidmann, 1786), page 75.
13. ibid., page 64.
14. Cette idée d'un contrat de soumission a ensuite été ouvertement exprimée dans des variantes modernes d'une démocratie représentative, par exemple dans la conception de Max Weber d'une

«démocratie plébiscitaire de dirigeants», la conception de Walter Lippmann d'une démocratie d'élites ou la conception de Joseph Schumpeter d'une oligarchie électorale d'élites.

15. *ibid.*, page 65.

16. Wood, à l'endroit indiqué, page 219.

17. Comme l'affirme l'éminente théoricienne de la représentation Hanna Fenichel Pitkin : «Representation, at least as a political idea and practice, emerged only in the early modern period and had nothing at all to do with democracy». (Hanna Fenichel Pitkin, «Representation and Democracy : Uneasy Alliance». Scandinavian Political Studies (2004), 27, 335 à 342.) Les procédures législatives représentatives peuvent tout au plus se justifier par des considérations pragmatiques d'opportunité, à condition de s'assurer que les représentants sont pleinement responsables devant la base sociale (voir Ingeborg Maus, «Zur Aufklärung der Demokratiheorie : rechts- und demokratietheoretische Überlegungen im Nach nach Kant» (Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp, 1992), pages 197 suivantes).

18. Wood, à l'endroit indiqué, page 226.